



Agir dans la société

Le CLER Amour et Famille, association loi 1901, reconnue d'utilité publique, œuvre pour l'épanouissement relationnel, affectif et familial de toute personne, jeune ou adulte, en couple ou non.

Par son action, notamment par le conseil conjugal et familial, il aide les familles à mieux assurer leur rôle de premier lieu d'intégration sociale: accompagner les parents dans leur mission éducative, permettre aux jeunes de devenir des adultes autonomes, responsables, acteurs dans la société, leur donner envie de nouer des relations harmonieuses avec leur environnement.

Les activités du CLER Amour et Famille créent du lien social et le renforcent. Elles favorisent pour les intéressés un meilleur équilibre et une meilleure implication dans les différents secteurs de leur vie familiale, professionnelle, sociétale.



Nos missions

- Aider les couples, les familles et toute personne qui le demande, à mener une vie harmonieuse, favorisant l'écoute, la communication, la résolution des conflits et l'instauration d'un climat de paix.
- Accompagner les parents et les aider à mieux comprendre le développement de l'enfant et de l'adolescent afin qu'ils instaurent entre eux et leur enfant une relation épanouissante.
- Accompagner les jeunes, les informer et participer à leur éducation affective pour les faire réfléchir sur le sens de leur vie, les aider à acquérir le sens de la responsabilité, du respect de soi et des autres.
- Apporter notre expérience, notre expertise et nos compétences à tous ceux qui agissent auprès des familles dans leur rôle de lieu d'intégration sociale.

Notre action, nos valeurs...

Les membres du CLER Amour et Famille, **chrétiens ou non**, ont une **vision positive de l'homme, de l'amour humain et de la sexualité, qui s'appuie sur des valeurs humanistes : respect de soi et des autres, accueil, solidarité,...**

Le CLER Amour et Famille veut travailler à l'épanouissement de la liberté intérieure des personnes rencontrées, quel que soit leur cheminement.

Il offre à ses membres une formation et, par la vie d'équipe qu'il demande, les encourage à poursuivre leur action et leur recherche sur l'amour et la famille.

Il les invite à approfondir les motivations qui animent leur action, dans un souci de cohérence avec ces orientations. Il leur demande d'actualiser leurs connaissances et d'évaluer leurs pratiques régulièrement.

- Ecouter et accueillir toute personne en ce qu'elle vit et aider chacune à grandir en humanité
- Contribuer au développement de l'amour conjugal et de la parentalité responsable
- Favoriser la communication entre les membres de la famille
- Susciter l'ouverture aux autres quelle que soit leur culture et, particulièrement, à ceux qui sont le plus en difficulté
- Respecter la liberté intérieure des personnes.



Nos activités : un vrai savoir-faire...

1/ Après des personnes connaissant des difficultés personnelles, conjugales, familiales,...

- **aide et accompagnement individuel ou en couple de personnes en difficulté** : tensions ou non communication, violences conjugales et familiales, problématiques sexuelles,....
- **aide aux jeunes en difficulté relationnelle** : malaise identitaire, jalousies, abus sexuels, ...

2/ Après des jeunes

- **séances d'éducation affective et sexuelle**, notamment en milieu scolaire.
- organisation de sessions de 5 jours pour les 17-22 ans autour du thème : **donner un sens à sa vie**, s'affirmer, créer, rencontrer l'autre, mieux communiquer
- animation d'équipes CLER-Jeunes.

3/Au profit des couples et des parents

- Animation d'équipes pour approfondir les différentes facettes de la vie conjugale et familiale.
- Animation de groupes de paroles.
- Recherche, enseignement et accompagnement aux méthodes de planification familiale naturelle des naissances.

4/Au bénéfice de tous publics

- Information et réflexion grâce à des conférences, des émissions, des chroniques, la rédaction d'articles pour la presse.
- Cycles de formation (sessions, stages ...) avec un objectif spécifique ou une formation à la carte pour tous ceux qui souhaitent une meilleure communication en famille, dans le travail, avec les jeunes

Partenaire des acteurs sociaux...

Beaucoup d'autres activités sont le fruit d'initiatives individuelles des membres du CLER Amour et Famille ou de partenaires très variés, tant publics que privés.

Les membres du CLER Amour et Famille s'y engagent soit à titre bénévole, soit dans le cadre de contrats spécifiques rémunérés



CLER
Amour et Famille

A titre d'exemples

- Tenue d'un point écoute dans un établissement scolaire
- Accompagnement en éducation affective et sexuelle au profit d'enseignants, de catéchistes, d'animateurs, de parents ou d'infirmières scolaires.
- Éducation affective et sexuelle pour des jeunes handicapés mentaux
- Interventions au bénéfice de paroisses, d'aumôneries de prisons ou de lycée
- Séances spécifiques ou cycles de formation décentralisés au profit des membres d'une autre association ou d'autres organismes
- Visites en maternité pour écouter, informer les jeunes mères
- Enseignement à la vie sociale dans des lieux d'insertion
- Aide aux familles de toxicomanes
- Soutien à la parentalité (en réponse à une demande ministérielle)
- Entretien préalable à la décision d'I.V.G.
- Travail en Centre de Planification et d'Éducation Familiale
- Enquêtes sociales

850 acteurs de terrain formés, les équipes s'engagent...

Le CLER Amour et Famille dispose d'une **structure centrale au service des 93 équipes**. Le « siège » emploie 13 personnes (8 équivalents temps plein). La politique de l'association et ses orientations sont décidées par un conseil d'administration composé de 15 membres.

Consciente des enjeux de ses interventions, l'association est très exigeante en ce qui concerne la compétence de ses 850 intervenants sur le terrain. Chaque intervenant doit avoir suivi la formation requise pour chaque type d'intervention. Ces formations sont à la charge en partie des bénévoles, en partie du mouvement. La formation d'un conseiller conjugal et familial s'élève à 5000 €, celle d'un éducateur à la vie (formation minimum pour commencer à intervenir dans les écoles) à 2000 € (Ces montants ne tiennent pas compte de l'hébergement, de la restauration et du transport).



Les ressources

Elles sont constituées :

- du temps passé par les bénévoles et de leur participation financière à leur formation.
- des facturations aux bénéficiaires des interventions, toujours dans la mesure de leurs moyens. (Écoles, prestations de Conseil conjugal et familial, formations)
- des cotisations des membres
- de subventions publiques soit nationales (le CLER Amour et Famille est reconnu par les pouvoirs publics), soit territoriales (DDASS, conseils généraux, conseils régionaux...)
- de soutiens d'entreprises ou de particuliers sensibles à l'action menée par le CLER Amour et Famille
- de dons..

